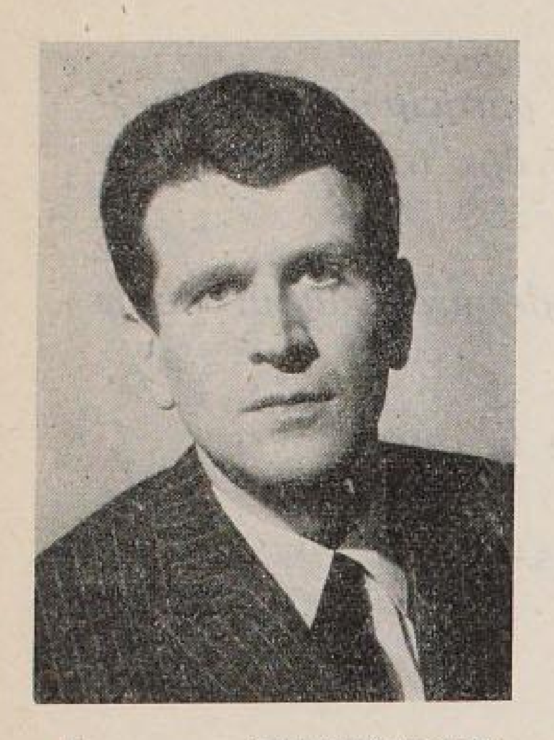
Elections Législatives - Scrutin du 30 Juin 1968 - Deuxième Circonscription



Jacques CHAUMONT

Secrétaire des Affaires Étrangères
né le 17 Novembre 1934, au Mans.
Licencié en Droit.
Diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique et de Sciences Economiques

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

JACQUES CHAUMONT

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Mon suppléant, le Docteur J. RENIER et moi-même, remercions les 21.468 d'entre vous qui, dès le premier tour, nous ont apporté leurs suffrages et nous ont placés en tête du scrutin.

Par rapport au premier tour des élections de 1967, le nombre des voix que nous avons recueillies, a progressé de 40 %, cependant que Monsieur Robert MANCEAU perdait 9 % de ses suffrages de 1967.

Ce résultat prouve que les électrices et les électeurs ont tiré les leçons des graves événements qui se sont déroulés dans notre pays et qu'ils n'ont pas oublié les intimidations de toutes sortes et les atteintes à la liberté dont trop d'entre eux ont été victimes dans notre région.

Ce résultat prouve aussi que la deuxième circonscription de la Sarthe n'est pas définitivement condamnée à être représentée par un élu communiste.

Quelles que soient ses qualités personnelles, Monsieur MANCEAU doit obéir aux ordres de son parti. Il est ainsi réduit à une opposition démagogique et systématique. Il n'a apporté aucune réalisation constructive dans une circonscription qui, laissée à l'abandon, est la plus déshéritée de la Sarthe, alors qu'elle est celle où il y a le plus à faire, tant sur le plan de la ville du Mans que des communes rurales.

Nous savons que la tâche est difficile, mais nous croyons sincèrement qu'avec les autres élus sarthois et avec votre appui, nous pourrions vous aider à résoudre un grand nombre de vos problèmes.

Mon remplaçant éventuel est le
DOCTEUR
Jacques RENIER
Docteur en médecine
né au Mans le 12 Novembre 1922
marié, 4 enfants
Domicile :
246, rue de Laigné
Ancien résistant
Membre de l'O. R. A. T. A. M.

- *Réaliser la décentralisation administrative et économique du pays.*
- *Reconstruire l'Université.*
- *Transformer les relations humaines dans l'entreprise par la participation, c'est-à-dire par l'extension des libertés syndicales, l'intéressement des travailleurs, leur association à la gestion.*
- *Défendre, sur le plan européen, notre agriculture, la moderniser autour de la cellule familiale et augmenter le revenu des agriculteurs.*
- *Mener une politique progressive d'abaissement de l'âge de la retraite.*

Telles sont les grandes réformes et options que nous soutiendrons.

Le prochain gouvernement sera jugé sur la manière dont il mènera à bien ces grandes réformes. Elles correspondent aux aspirations de l'immense majorité du Pays. Il ne peut ni les différer, ni échouer dans leur réalisation. Les conséquences en seraient trop graves.

Ces réformes ne peuvent être entreprises que dans l'ordre et dans la paix intérieure, par une majorité homogène, ayant conservé le goût de la contestation et appuyant un gouvernement de très large union.

Seule aussi, une majorité homogène peut ramener la confiance, accélérer la reprise de l'expansion économique et lutter contre les hausses de prix qui rendraient illusoires les avantages obtenus par les travailleurs, et atteindraient gravement les revenus, déjà trop modestes, des agriculteurs.

Vous voulez que ne revienne pas le temps du désordre.

Vous voulez, pour votre circonscription, une équipe efficace.

Vous voulez des réformes dans la paix et la liberté.

VOUS NE VOUS ABSTIENDREZ PAS

Vous voterez et vous élirez J. CHAUMONT

IMP. COUILLEAUX - LE MANS